

[Français]

A PROPOS DES PUBLICATIONS DU BUREAU
FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

Question n° 1659—**M. Fortin**:

1. Parmi les publications du Bureau fédéral de la statistique, combien sont publiées a) en français seulement, b) en anglais seulement, c) sous forme bilingue?

2. Parmi les personnes du Bureau fédéral de la statistique qui gagnent \$17,000 et plus, combien ont comme langue maternelle a) le français, b) l'anglais et c) combien sont bilingues?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Le Bureau fédéral de la statistique rapporte que: 1. Il y a 85 publications du B.F.S. qui paraissent en anglais ou en français, 733 en anglais seulement et 707 sous forme bilingue.

2. Il y a 41 fonctionnaires au Bureau fédéral de la statistique qui gagnent \$17,000 et plus, dont 8 sont bilingues. La décomposition selon la langue maternelle est la suivante: Langue maternelle française, 3; langue maternelle anglaise, 29; langue maternelle autre que l'anglais ou le français, 9.

[Traduction]

LE RAPPORT DES ÉMISSIONS POLITIQUES
AU CRTC

Question n° 1667—**M. Fortin**:

1. Les stations ont-elles toutes déposé devant le Conseil de la radio-télévision canadienne un rapport de toutes les émissions de politique partisane pour les dernières élections générales fédérales et, sinon, quelles sont les stations qui n'ont pas déposé un tel rapport?

2. Quelles conclusions a-t-on tirées des rapports produits en vertu de l'article 10 de la circulaire 149 du 16 mai 1968?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Le Conseil de la radio-télévision canadienne me communique les renseignements suivants: 1. Oui.

2. Le Conseil se servira de cette documentation lorsque, en vertu des pouvoirs que lui confèrent les sous-alinéas (iii) et (iv) de l'alinéa b) du paragraphe 1 de l'article 16 de la loi sur la radiodiffusion, il décidera des règlements nécessaires dans ce domaine.

L'ACTIF DE LA BANQUE DU CANADA

Question n° 1673—**M. Robinson**:

1. A combien s'élève l'actif de la Banque du Canada?

2. Quelle valeur des dépôts de la Banque du Canada consiste en a) or, b) argent, c) monnaie de papier, d) autres effets?

3. Où ces avoirs sont-ils déposés, et s'ils le sont dans diverses provinces, depuis quand la Banque du Canada a-t-elle pour ligne de conduite de déposer ces avoirs dans différentes provinces?

4. Quelle est la valeur des biens immobiliers de la Banque, c'est-à-dire les bâtiments, ports, quais, installations et machines du gouvernement fédéral dans chaque province ou territoire?

[L'hon. M. Benson.]

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): 1, 2 et 3. Conformément à l'article 26 de la loi sur la Banque du Canada, les renseignements relatifs à l'actif de la Banque, publiés tous les mercredis et toutes les fins de mois, sont présentés sous la forme indiquée dans les annexes B et C de la loi. On peut se procurer, auprès de la Banque, un exemplaire de chaque état le lendemain de sa parution; la teneur de cet état, conformément à la loi, paraît également dans le premier numéro subséquent de la *Gazette du Canada*.

4. Il est impossible actuellement de répondre à cette question de façon précise, faute de données. On manque également d'experts pour entreprendre l'énorme tâche qu'impliquerait la compilation des données requises.

LA CITOYENNETÉ DES EMPLOYÉS
DE RADIO-CANADA

Question n° 1682—**M. Corbin**:

1. Y a-t-il à Radio-Canada des employés permanents ou à temps partiel qui ne sont pas citoyens canadiens?

2. Dans l'affirmative, a) combien au réseau français, b) combien au réseau anglais, c) à quels services sont-ils attachés?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. Oui.

2. Le nombre de ces employés n'est pas disponible, car la Société Radio-Canada ne garde pas, sur une base continue, un dossier sur la citoyenneté de ses employés.

LA POLLUTION DU COURS INFÉRIEUR
DU FRASER

Question n° 1740—**M. Goode**:

1. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources envisage-t-il d'étudier le degré de pollution du cours inférieur du fleuve Fraser, y compris a) l'effet des eaux-vannes non traitées sur la pollution du Fraser, b) la poussée en amont de l'effluent, sous l'impulsion des marées montantes, c) l'efficacité du traitement primaire, d) le degré de pollution causé par les déchets industriels et e) ce qu'il en coûterait à l'industrie privée pour débarrasser le fleuve des déchets industriels?

2. Quelles autres recherches sur les effets du traitement primaire des eaux usées se poursuivent actuellement au Canada?

3. Le gouvernement fédéral mène-t-il actuellement des travaux pilotes, destinés à enrayer la pollution en Colombie-Britannique et, dans l'affirmative, où?

L'hon. Otto E. Lang (ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources): 1. La lutte contre la pollution de l'eau relève essentiellement de l'autorité provinciale. Le gouvernement fédéral s'y intéresse directement quand la pollution touche les eaux internationales, les transports, les pêcheries ou la faune; en outre, il entreprend et coordonne